

# LE JOURNAL

## DE MARCOUSSIS



**MARCOUSSIS S'ENGAGE**

# MARCOUSS'IMAGE

LA FERME PHOTOVOLTAÏQUE INAUGURÉE



**LUNDI**  
**4 OCTOBRE**  
11H  
FERME SOLAIRE

Inauguration de la ferme solaire par Olivier Thomas, Maire, Barbara Pompili, Ministre de la Transition énergétique, Catherine Mac Gregor, Directrice générale d'Engie, Jean-Jacques Guillet, Président du Sigeif et le Conseil municipal des enfants.



CÉRÉMONIE  
COMMÉMORATIVE  
DU 11 NOVEMBRE  
1918. JOUR DE  
LA SIGNATURE  
DE L'ARMISTICE,  
CLÔTURANT LA  
GRANDE GUERRE.  
UNE JOURNÉE  
D'HOMMAGE ET DE  
RECUEILLEMENT  
AUX DISPARUS  
MORTS POUR  
LA FRANCE.

ÉDITO

## MARCOUSSIS S'ENGAGE

La COP26 vient de s'achever sur un bilan bien décevant. Quelles catastrophes naturelles supplémentaires manquent à l'appel pour enfin faire prendre conscience à nos dirigeants de l'urgence climatique ? Le Brésil se déforeste, la Chine continue de charbonner, les USA font du greenwashing, Poutine préfère

économiques engagés (pour lutter contre le réchauffement climatique, les PME sont plus innovantes que les multinationales qui se contentent souvent de repeindre leur logo en vert !) d'agir ! C'est ce que nous faisons ici à Marcoussis depuis plusieurs années !

Toutes nos actions s'inscrivent dans une planification écologique et passent par le tamis des 17 objectifs de développement durable. Ce journal rend compte de ce formidable travail engagé et souligne notre volonté de poursuivre dans ce sens. En 2100, des citoyens se demanderont sûrement ce qu'ont fait leurs aïeux sur ce sujet...

À Marcoussis, nous aurons fait notre part !

**C'EST DONC AUX COLLECTIVITÉS LOCALES, AUX COLLECTIFS CITOYENS, AUX ACTEURS ÉCONOMIQUES ENGAGÉS D'AGIR !**

consacrer son énergie à déstabiliser les autres puissances, et la vieille Europe s'engluie dans ses labyrinthes réglementaires... Hélas, je suis de plus en plus persuadé que nous n'avons pas grand-chose à attendre de ces dirigeants - j'aimerais me tromper - dont les seules boussoles sont le court terme de leur réélection ou des cours de la Bourse. C'est donc aux collectivités locales, aux collectifs citoyens, aux acteurs

**OLIVIER THOMAS**  
MAIRE DE MARCOUSSIS

**@élite** immo  
Le 1<sup>er</sup> Réseau de Conseillers Immobiliers ELITE et associés

**Vendre ou Acheter, consultez...**

📧 robert.nobelen@axelite.fr  
☎ 06 09 62 64 51  
📞 RSAC 521 121 236 - EVRY  
📱 sas axelite immo  
axeliterobertnobelen.axelite.fr



**Robert NOBELEN**  
Conseiller immobilier  
Fondateur associé

**NOUVELLE VAGUE**  
Espace Coiffure

JOURNÉE CONTINUE - NOCTURNE LE VENDREDI

16, rue Alfred Dubois - 91460 Marcoussis Tél.: 01 69 01 86 77

**CRESILAS**  
L'impression 3D, notre métier depuis 1993  
Réalisation de maquettes et prototypes industriels en impression 3D

2, Z.I. du Fond des Prés - 91460 MARCOUSSIS  
Tél.: 01 69 80 69 69 proto@cresilas.fr - www.cresilas.fr

**TRAVAUX PUBLICS DE SOISY**



**Ensemble, réalisons vos projets**



**Aménagements urbains,  
Équipements collectifs  
Travaux routiers & particuliers**

ZA du Chênet - 6, rue de la Montagne de Maise  
91490 MILLY-LA-FORET  
Tél. : 01 64 98 03 83  
www.tpsoisy.fr - Email : tpsoisy@tpsoisy.fr

**LES GRENIERS D'ILE-DE-FRANCE**

▣ Aménagement de combles  
▣ Surélévation ▣ Extension

7, route d'Orléans R.N. 20 - 91310 Montlhéry  
Tél. : 01 69 80 66 28 www.greniers-idf.fr

**TPC**  
TRAVAUX PUBLICS DE L'ESSONNE

Assainissement  
Aménagement Urbain

2, rue Hélène Boucher - 91460 MARCOUSSIS  
Tél : 01 69 01 10 44  
Fax : 01 69 80 71 31  
Mail : contact@tpsonne.fr

**SENSATION AUDITIVE**

Bilan auditif et devis gratuits\*  
Essais gratuits\*\*

Votre audioprothésiste Sensation Auditive adapte aux personnes à mobilité réduite des adaptations de solution auditive à domicile.

4, rue de la Chapelle - 91310 MONTLHÉRY - 01 69 63 95 04

**MICHAU - v**  
MAÇONNERIE  
CONSTRUCTION - RENOVATION

7, rue Émile Zola  
91460 MARCOUSSIS  
Tél. 01 69 01 50 50  
Fax . 01 64 49 83 50

**Entreprise** **Lelard** FRÈRES  
Plomberie • Chauffage • Couverture

BUREAU : 01 69 01 57 67 BRUNO : 06 72 00 41 73

E-MAIL : entreprise-lelard-freres@orange.fr 16, rue de Chouanville - 91460 MARCOUSSIS



**LE JOURNAL DE MARCOUSSIS** **N°123**

- 6/11 | Les Objectifs du développement durable (ODD)
- 12/13 | Se déplacer mieux, se déplacer moins
- 14/15 | Maintenir les services publics
- 16/19 | Préserver le cadre du village
- 20/21 | Perpétuer un village vivant et convivial
- 22/23 | Faire vivre l'engagement citoyen
- 25 | Favoriser la mixité et la solidarité
- 27 | Apprendre à dire et à écouter
- 28/29 | Produire et consommer l'énergie de manière responsable
- 30/31 | Valoriser l'ensemble des déchets
- 33 | Multiplier les échanges
- 34/37 | Développer une économie locale et responsable
  - Agriculture et alimentation
  - Le tiers-lieu
- 38 | Compte-rendu du conseil municipal
- 39 | État-civil



**L'OURS**

**MAGAZINE MUNICIPAL D'INFORMATIONS DE LA VILLE DE MARCOUSSIS**  
5, rue Alfred-Dubois 91460 Marcoussis Tél. : 01 64 49 64 00  
Directeur de la publication : Olivier Thomas • Rédaction : Laurence Berranger, Marie Colson, Olivier Thomas, Léa Pépin, Jérôme Cauët • Photos : Laurence Berranger, Marie Colson, Pascal Muradian, Patrick Albertu, Triangle Vert, associations et DR. • Régie publicitaire : Editions BUCEREP 06 59 23 23 43 • Conception et réalisation : Pellicam • Impression : Imprimerie Solidaire • Commission paritaire en cours • [www.marcoussis.fr](http://www.marcoussis.fr)





## MARCOUSSIS S'ENGAGE

# MARCOUSSIS ET LES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

L'AGENDA 21 EST UN PLAN D' ACTIONS DÉCIDÉ PAR LES 182 CHEFS D'ÉTAT RÉUNIS AU TROISIÈME SOMMET DE LA TERRE DE 1992 À RIO DE JANEIRO. IL DÉFINIT LES PRATIQUES DE DÉVELOPPEMENT DURABLE À APPLIQUER POUR LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES. IL EST COMPLÉTÉ EN 2015 PAR L'AGENDA 2030.

Cet agenda 2030 est porté par la feuille de route des Objectifs de Développement Durable (ODD). En effet, c'est en septembre 2015 que les États membres des Nations Unies ont adopté les ODD à accomplir d'ici 2030. Ces missions visent non seulement à réduire la pauvreté dans le monde, établir la paix et la prospérité, mais aussi à protéger notre planète.

Il apparaît plus qu'essentiel de créer des décisions et des solutions sur le long terme pour soutenir un futur durable. C'est ainsi que Marcoussis 2038 a vu

le jour, après de nombreuses concertations avec les citoyens pour créer et inventer au mieux notre futur.

Il ne fait nul doute que dans le cadre de Marcoussis 2038, la municipalité vise toujours à développer et appliquer les 17 Objectifs de Développement Durable pour les rendre pérennes et efficaces sur le long terme.

Tous ces objectifs interagissent afin de permettre un développement équilibré entre les différents aspects économiques, environnementaux et sociaux.



## LES OBJECTIFS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE (ODD)

### OBJECTIF 1

#### ÉRADICATION DE LA PAUVRETÉ



Le premier objectif se concentre essentiellement sur l'un des plus grands défis de notre humanité : l'éradication de la pauvreté sous toutes ses formes. Aujourd'hui, une personne sur dix vit sous le seuil de pauvreté international, fixé en 2015 à 1,90 dollar par jour soit 1,63 euro. Au total, plus de 730 millions d'êtres humains sont concernés par l'extrême pauvreté. Ce premier objectif vise ainsi à lutter contre cette situation désastreuse en améliorant les ressources de base et le partage de celles-ci ainsi qu'en facilitant l'insertion et le développement social.

### OBJECTIF 2

#### FAIM « ZÉRO »



La lutte contre la faim constitue le deuxième objectif conséquent de cette liste. Si le nombre de personnes sous-alimentées a pu être divisé par deux jusqu'à présent, il représente, en 2019, 690 millions de personnes, soit 8,9% de la population mondiale. En effet, les conflits armés prépondérants, les conditions climatiques et les catastrophes économiques ont aggravé les efforts produits après une décennie de baisse drastique. La sous-nutrition et la sous-alimentation sont des problématiques majeures dans certaines parties du Monde et tout particulièrement en Afrique, en Amérique du Sud et en Asie. Dès lors, ce deuxième objectif promeut la coopération internationale afin de faciliter les développements agricoles dans ces zones majoritairement touchées. Le but est aussi de favoriser le développement d'une agriculture saine et durable afin d'assurer la sécurité alimentaire tout en visant à une agriculture durable.

### OBJECTIF 3

#### BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE



Lutter contre les inégalités sociales, c'est aussi favoriser l'accès pour tous à une bonne santé. Ce troisième objectif, et non des moindres, tend vers l'apport de solutions pérennes et efficaces afin de vivre une vie saine

et de favoriser l'accroissement de la longévité. Si l'espérance de vie a grandement augmenté, les progrès sont nettement inégaux entre les pays. Malgré une baisse significative des décès dus au paludisme et une courbe de contamination du VIH inversée, les problématiques sanitaires restent majeures. En effet, elles demeurent en corrélation immédiate avec d'autres thématiques comme l'accès à l'eau salubre. La crise du Covid19 n'a fait qu'accroître les inégalités d'accès aux soins, elle les a même complètement exacerbées, ne serait-ce qu'au niveau de la vaccination. Cette pandémie démontre que les disparités sont plus que conséquentes entre les différents pays et les différentes régions de notre planète.

### OBJECTIF 4

#### ACCÈS À UNE ÉDUCATION DE QUALITÉ



L'éducation pour tous est un des fondements principaux de l'amélioration des conditions de vie et d'amélioration du développement durable pour tous et par tous. Si l'on constate de belles évolutions au niveau de

l'alphabétisation et de l'accès à la scolarité, pour les filles en particulier, il convient de relativiser ces avancées. En effet, les régions les moins développées se heurtent à des problématiques de terrain comme le difficile accès aux écoles, mais encore l'existence et la recrudescence des conflits armés, comme en Afghanistan par exemple. Ainsi, il faut redoubler d'efforts afin d'assurer l'accès pour tous et toutes à l'éducation, sur un même pied d'égalité et dans les mêmes conditions de réussite.

## OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



### OBJECTIF 5

#### ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES



L'égalité entre les sexes est un des objectifs les plus importants car il vise à favoriser l'autonomisation des femmes et filles. Dans certaines régions du monde, cet objectif est prépondérant car, au-delà d'être un droit humain fondamental, il est aussi l'un des accès les plus rapides au développement durable, propulsant et favorisant la stimulation de la croissance et de l'économie.

### OBJECTIF 6

#### ACCÈS À L'EAU SALUBRE ET À L'ASSAINISSEMENT



Face à l'augmentation des températures, la question de la raréfaction de l'eau potable est une problématique de plus en plus inquiétante. L'eau propre et accessible est un élément essentiel et existentiel pour tous.

En effet, le manque d'eau propre, mais aussi de sanitaires,

entraîne un impact négatif sur le développement durable tant au niveau de la sécurité alimentaire, qu'au niveau de l'accès à l'éducation. L'investissement dans des structures adéquates est indispensable pour permettre l'accès à une eau saine et potable, ceci favorisant notamment l'hygiène.

### OBJECTIF 7

#### ÉNERGIES FIABLES, DURABLES ET MODERNES, À UN COÛT ABORDABLE



Garantir l'accès de tous à des services énergétiques propres et durables relève d'un défi d'autant plus conséquent dans la mesure où il est au centre de la majorité des problématiques. Il nécessite une coopération

internationale afin de faciliter le développement des recherches et l'investissement dans les nouvelles technologies.

Le développement des infrastructures et des technologies facilitant l'accès à l'énergie propre ne fera qu'encourager la croissance et le développement durable afin de transformer les vies de chacun et de notre planète.

**OBJECTIF 8****ACCÈS À DES EMPLOIS DÉCENTS**

Si une trop grande partie de la population vit encore sous le seuil de pauvreté, le fait d'avoir accès à un emploi ne garantit pas non plus d'y échapper. Malgré une croissance économique mondiale forte, le creusement des inégalités entre les populations se poursuit, tandis que les offres sur le marché se raréfient.

Il est plus qu'important de garantir l'accès à des emplois décents afin de promouvoir la productivité et l'innovation. Les politiques d'entrepreneuriat sont tenues de favoriser les conditions saines de création d'emplois, dans la même mesure où elles doivent abolir l'esclavage et le travail forcé.

**OBJECTIF 9****INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE**

Le développement durable est indissociable de l'investissement dans les industries et les infrastructures. Les énergies renouvelables et les transports publics doivent être développés d'autant plus que la moitié de la population mondiale vit en ville.

Les progrès technologiques doivent assurer le développement de solutions durables et stables tant du point de vue écologique qu'économique afin de favoriser notamment la création d'emplois. Ils servent aussi à suivre le développement des objectifs environnementaux comme l'utilisation optimale des ressources naturelles et de l'énergie.

Enfin, soutenir la croissance des industries et des infrastructures, c'est garantir l'accès à tous à l'électricité, garante d'un bon accès à l'eau et à des technologies d'assainissements et d'hygiène de base.

**OBJECTIF 10****RÉDUCTION DES INÉGALITÉS DANS LES PAYS ET D'UN PAYS À L'AUTRE**

Les inégalités de revenus ne cessent de se creuser à tel point que 10% des plus riches perçoivent près de 40% du total des revenus mondiaux.

Les 10% les plus pauvres, eux, ne perçoivent qu'entre 2 à 7% de ces mêmes revenus. Si l'accroissement économique peut parvenir à supplanter ces problématiques, il n'est seu-

lement efficace que dans la mesure où il remplit les trois dimensions du développement durable : économique, sociale et environnementale.

De même, le principe de ces améliorations économiques, sociales et environnementales induites par la croissance économique, se doit d'être créé à une échelle universelle afin de répondre aux besoins des populations les plus marginalisées. Ceci dans le but de les autonomiser et de les intégrer dans une meilleure dynamique pour réduire cette fracture conséquente.

**OBJECTIF 11****VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES**

La moitié de la population mondiale habite en ville, cette situation tend inévitablement vers une évolution significative de cette occupation des milieux urbains. Il est ainsi, impératif de favoriser le développement

cohérent de ces zones urbaines afin de les rendre durables et viables.

Rendre les zones urbaines durables, c'est favoriser la construction de sociétés et d'économies résilientes. Dès lors, il convient de favoriser la création d'espaces verts, des moyens de transport doux et écologiques et, surtout, d'assurer la bonne gestion urbaine pour optimiser les ressources, les services de base et l'accès à un logement pour tous.

**OBJECTIF 12****CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES**

Le fait d'établir des modes de consommation et de production responsables relève d'une utilisation des ressources et des énergies de manière efficace et durable. La réduction de notre empreinte écologique est une nécessité qui découle de notre façon de consommer les biens et les ressources.

Cette réalisation d'une consommation et d'une production propres est concomitante d'une meilleure gestion de nos déchets. Les consommateurs, les industries et les entreprises doivent être encouragés à réduire et recycler les déchets et adopter des modes de consommation plus durables.

Il est aussi indispensable que l'ensemble des pays soit sensibilisé à ces techniques car de trop nombreux pays consomment excessivement alors que d'autres ne peuvent subvenir à leurs besoins fondamentaux.

**OBJECTIF 13****LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES**

Les changements climatiques entraînent des répercussions sur nos modes de vie qui sont indubitables. Les modifications durables engendrées par notre système climatique font peser des répercussions catastrophiques si nous n'agissons pas de suite.

Les dommages causés par ces changements réduisent le développement de certains pays qui subissent des catastrophes climatiques en chaîne.

Si la croissance économique et l'accroissement de la population sont inévitables, des mesures drastiques doivent être prises afin de limiter au maximum les conséquences catastrophiques que cela pourrait engendrer. L'ensemble des pays doit être sensibilisé à la prise de décisions et d'efforts de sensibilisation.

**OBJECTIF 14****VIE AQUATIQUE**

Notre simple existence dépend des océans. Leur composition chimique, leurs courants, leur vie marine et leur température régissent la vie de près de trois milliards d'êtres humains qui existent grâce à la biodiversité marine

et côtière.

La gestion de ces milieux de vie est essentielle à la création d'un avenir durable. D'ailleurs, il faut noter que les océans parviennent à eux seuls à absorber environ 30 % du dioxyde de carbone émis par les hommes. Ainsi, les écosystèmes marins doivent absolument être protégés de la pollution terrestre qui nuit à leur bon développement et provoque une acidification des eaux importante.

**OBJECTIF 15****VIE TERRESTRE**

Notre vie humaine dépend autant des océans que de la Terre, qu'il convient de préserver à tout prix. En effet, nous assistons aujourd'hui à une dégradation des terres incontrôlable. La déforestation entraîne la désertification de ces zones et la perte d'un habitat naturel pour de très nombreuses espèces.

En raison de cette catastrophe naturelle engendrée par les activités humaines, la protection de la biodiversité

est un enjeu majeur. Aujourd'hui, 41 % des amphibiens, 14 % des oiseaux et 26 % des mammifères sont menacés d'extinction. Sur plus de 138 000 espèces étudiées, plus de 38 000 sont classées menacées. La protection de la faune et de la flore doit être vitale.

**OBJECTIF 16****PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES**

La justice sociale, le respect des droits humains et la paix constituent des enjeux indispensables d'un développement durable. Si certaines régions prospèrent dans des environnements sains, d'autres subsistent

dans un cycle de conflits sans fin. Ces derniers enravent la croissance économique et les populations subissent des conséquences catastrophiques sur de nombreuses générations.

Dès lors, des solutions durables doivent être trouvées pour pallier ces conflits et cette insécurité permanente. Il est aussi essentiel d'assurer la sécurité dans les régions qui bénéficient d'une prospérité et d'une paix importantes.

**OBJECTIF 17****PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS**

Ce dernier objectif souligne l'importance d'un engagement commun et la réalisation de partenariats pérennes entre les différents gouvernements, les entreprises et les populations. Les actions précédemment citées doivent

être réalisées en collaboration afin de parvenir à la réalisation d'un programme de développement durable réussi.

La mobilisation de chacun est essentielle, car elle seule permettra au niveau mondial de faire bouger les choses et de parvenir à une réalisation de ces objectifs. Au-delà d'un investissement humain, il est plus qu'important de mobiliser des fonds monétaires capables de favoriser la croissance et les commerces.

**En s'appuyant de ces 17 objectifs, Marcoussis 2038, stratégie de développement durable pour la commune jusqu'en 2038, se décline en 11 enjeux forts. Ils vous sont présentés et explicités à travers des actions concrètes.**



## SE DÉPLACER MIEUX, SE DÉPLACER MOINS

**LE PLAN VÉLO EST UNE DES ACTIONS PHARES DE L'ENJEU DES DÉPLACEMENTS. IL EST ÉLABORÉ EN COMPLÉMENT DES SCHÉMAS DIRECTEURS DES CIRCULATIONS DOUCES MIS EN PLACE PAR LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION PARIS-SACLAY, LE DÉPARTEMENT DE L'ESSONNE ET LA RÉGION ÎLE-DE-FRANCE.**



Le plan vélo se concentre essentiellement sur les déplacements du quotidien effectués à vélo, pour se rendre sur son lieu de travail, faire son marché, amener à l'école, mais aussi pour les déplacements loisirs. Élaboré en collaboration avec l'association d'usagers « Marcoussis à vélo », le plan sert de véritable feuille de route pour démultiplier le potentiel cyclable de notre village. Sept pôles générateurs de déplacements ont ainsi été identifiés. Le but est de les relier au cœur du village, pour faciliter les trajets et limiter le trafic routier qui peut être souvent dense.

### L'APAISEMENT DE LA CIRCULATION

Le plan vélo prévoit d'étendre à la circulation la Zone 30 sur la D446 de l'entrée du parc François-Mitterrand jusqu'à la rue Jean de Montagu. Les délimitations de la Zone 30 seront aussi mieux matérialisées grâce à des aménagements spécifiques tels que la création d'écluses et de chicanes sur la chaussée. Ceci permettra d'apaiser la circulation.

Le secteur de la place de la République, véritable point noir de la circulation, se doit d'être plus sûr. Il est prévu de la faire passer en zone 20 aussi appelée « zone de rencontre ». La sécurisation de ce secteur sera ainsi améliorée pour faciliter les échanges entre les automobilistes, les piétons et les cyclistes, mais aussi de réduire la pollution sonore et de l'atmosphère.



### LE DÉVELOPPEMENT DU RÉSEAU CYCLABLE AU CENTRE DU VILLAGE

Le développement de la pratique du vélo nécessite la mise en place de certains éléments, tels que : des voies de circulation en double-sens cyclable, des cédez-le-passage cycliste et des espaces dédiés devant les feux tricolores, appelés des sas de vélo.

Le réseau cyclable sera alors, indispensablement, doté de panneaux directionnels installés par la Communauté Paris-Saclay et disposés en amont, sur et après les intersections. Ceci permettra alors une amélioration de l'orientation des cyclistes, mais aussi de leur sécurité, car ils seront guidés vers des itinéraires recommandés, ou même vers des raccourcis leur permettant de découvrir des itinéraires de loisirs.



un accueil collectif de 29 berceaux, un accueil familial de 40 berceaux, le Relais Petite Enfance, une permanence et les consultations de la Protection Maternelle et Infantile ainsi qu'un lieu d'accueil parents-enfants « L'arc en ciel ».

### UN PROJET DE FONCTIONNEMENT RESPECTUEUX DES 17 ODD

Autre volonté forte : privilégier l'économie circulaire pour le choix du mobilier et des fournitures de fabrication française, des jouets recyclés, des couches en cellulose naturelle, du coton bio pour le linge, deux lave-linge avec récupération des eaux de rinçage ... mais également pour l'alimentation : priorité au circuit court avec des repas comprenant 25% d'aliments bio, lait infantile biologique, accompagnement à la parentalité ...

Ainsi, la Maison de la Petite Enfance offrira à chacun, enfants, parents, personnel une qualité de vie et un bien-être au quotidien.

## MAINTENIR LES SERVICES PUBLICS

**MAINTENIR ET DÉVELOPPER LES SERVICES PUBLICS EST L'UN DES ENJEUX MAJEURS DE MARCOUSSIS 2038, AVEC UN PROJET AMBITIEUX, L'OUVERTURE DE LA MAISON DE LA PETITE ENFANCE.**

**C'**est dans le parc boisé des Célestins que la Maison de la Petite Enfance va ouvrir ses portes début décembre. Le multi-accueil collectif et familial présent dans le bâtiment de

### OUVERTURE EN DÉCEMBRE

l'Ermitage, depuis 30 ans, était devenu vétuste et inadapté. La halte-garderie n'accueillait que 15 enfants à temps partiel. Face à l'accroisse-

ment des demandes d'accueil d'enfants, et à la volonté de regrouper tous les services dédiés à la petite enfance - accueil familial et collectif, Relais Petite Enfance, consultation de la PMI, lieu d'accueil parents-enfants - , il a été décidé de concevoir ce nouveau lieu.

Le projet a été confié aux architectes Théodoros Kervliet et Lourdes Flores. Respectueux de l'environnement, il se fonde sur une charte de qualité stricte du point de vue des normes en matière thermique, acoustique et de développement durable : choix de matériaux durables, bâtiment économe en énergie, toiture végétalisée, programmation à distance du chauffage et des éclairages, utilisation de matériaux nobles (bois, zinc), éviction des colles et de

matériaux pouvant contenir des perturbateurs endocriniens.

D'une superficie de 650 m<sup>2</sup>, agrandie de deux espaces de jeux extérieurs sur du sol souple et engazonné, la Maison de la Petite Enfance permet d'assurer, dans des espaces clairs et lumineux,



# PRÉSERVER LE CADRE DU VILLAGE

**CET ENJEU « PRÉSERVER LE CADRE DU VILLAGE » EST IMPORTANT. CONSTITUÉ DE VINGT ET UNE ACTIONS, DE SIX OBJECTIFS STRATÉGIQUES, IL EST TRANSVERSAL ET EMBRASSE NOTRE PROJET DE TERRITOIRE. PAS MOINS DE NEUF ÉLUS SONT PORTEURS DE CES ACTIONS. C'EST LE BUDGET LE PLUS IMPORTANT AVEC 12,461 MILLIONS D'EUROS EN INVESTISSEMENT.**

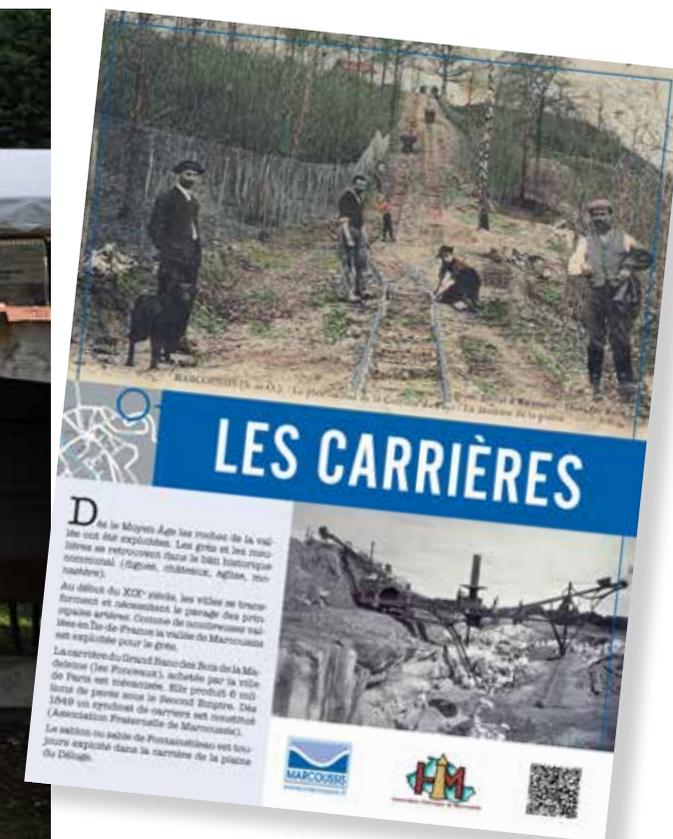


**L**une des actions de cet enjeu est la préservation du patrimoine ancien, et prioritairement la réhabilitation de l'église Sainte-Marie-Madeleine. Après différentes interventions sur le bâtiment dans les années 70, la municipalité a souhaité mettre en place un chantier intégrant le monument et son mobilier dans le respect de l'histoire de la commune.

Ce projet patrimonial majeur a pour vocation la valorisation de l'édifice, mais aussi à terme, le développement du potentiel touristique du village à travers son histoire et ses monuments.

**Un peu d'histoire :** la nef et le clocher constituent les premiers éléments de l'église. Ils furent érigés aux XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles. C'est au début du XV<sup>e</sup> siècle que l'église s'agrandit du chœur, de la sacristie et de la chapelle Nord (simultanément aux constructions du couvent des Célestins et du château de Montagu). Un portail Renaissance fut ajouté au XVI<sup>e</sup> siècle et une dernière tranche de travaux réalisée au XIX<sup>e</sup> siècle, donnant à l'église son apparence actuelle. Elle sera inscrite à l'Inventaire des Monuments Historiques en 1965. Aujourd'hui, après une première phase d'étude





sur les décors peints, commenceront en décembre 2021, les travaux de restauration des couvertures et charpentes, des élévations et revêtements extérieurs (murs, façades, clocher), des menuiseries et vitraux ainsi que la démolition de l'ancienne chaufferie. En juin 2022, viendra le temps de la restauration de la nef, du chœur et de la sacristie, suivie du traitement du sol, du réseau électrique et du chauffage, des aménagements intérieurs (stalles, poutre de Gloire). Enfin, la statue de la Vierge, classée monument historique et le tableau de Théodore Chasseriau (propriété communale, volé dans les années 70, retrouvé en 2019 et actuellement en cours de restauration) retrouveront leur place à l'issue des travaux.

### UN PARCOURS HISTORIQUE

Préserver, transmettre l'histoire du village, c'est le travail conduit avec l'Association Historique de Marcoussis pour présenter aux Marcoussisiens et aux visiteurs un parcours historique

dans le village mettant en lumière les sites patrimoniaux et historiques, matérialisés par six panneaux explicatifs :

- **Place de la République** : elle accueillait le cimetière du village, avant qu'il ne soit déplacé aux Acacias en 1852 à la suite de nombreux décès lors de la seconde épidémie de choléra.
- **Le Bailliage** : lieu où le bailli rendait la justice seigneuriale avant la Révolution. Le bâtiment actuel a été construit vers 1780 en remplacement d'une plus petite construction. Une partie du sous-sol faisait office de prison.
- **Les carrières** : celle du Grand Banc des Bois de la Madeleine (les Fonceaux) achetée par la ville de Paris, produisait 6 millions de pavés sous le Second Empire. Dès 1849, un syndicat de carriers est constitué, L'association fraternelle de Marcoussis.
- **L'église Sainte-Marie-Madeleine** : en 855, les moines de Fontenelles bâtissent à Marcoussis

un prieuré dont la chapelle est à l'origine de l'église actuelle.

- **La digue de l'Étang-Neuf** : vers 1500, l'amiral Louis Malet de Graville crée un nouvel étang en aval du village. L'irrigation qui s'ensuit permet au milieu du XVII<sup>e</sup> siècle, le développement des terres maraîchères.
- **Victor-Adolphe Malte-Brun** : géographe à Marcoussis, publie en 1867 « L'Histoire de Marcoussis ».

### SAUVEGARDER NOTRE PATRIMOINE

Et s'il est un travail de sauvegarde du patrimoine bien connu par les Marcoussisiens, c'est celui de la restauration du château de Montagu - édifié au début du XV<sup>e</sup> siècle par Jean de Montagu, surintendant des finances du roi Charles VI. Cette restauration est réalisée depuis 30 ans par l'équipe de l'Association Historique de Marcoussis, présidée par Patrick Bourgueil, assistée par tous les bénévoles qui, chaque

année, viennent lors des chantiers internationaux rénover notre patrimoine. Le château et plus exactement la tour des Oubliettes, seul vestige toujours existant, bénéficiera des recettes des jeux Missions Patrimoine de la Française des Jeux, comme cela a été souligné par Stéphane Bern, chargé de la Mission Patrimoine, lors de sa venue sur site le 30 août dernier. Ce projet de restauration, doit permettre de réaliser les travaux de sauvegarde et de consolidation de la façade de la tour : rendre la tour étanche, reprendre les maçonneries qui ont été endommagées par le temps, les intempéries et le lierre parasite.

Ces travaux sont estimés selon la Fondation du patrimoine à 660 000 € et devraient débuter en janvier 2022.

**Ils bénéficieront donc des recettes des jeux Mission Patrimoine de la Française des jeux et de vos dons ([www.fondation-patrimoine.org/70838](http://www.fondation-patrimoine.org/70838))**



## PERPÉTUER UN VILLAGE VIVANT ET CONVIVIAL

**L'ANNÉE À MARCOUSSIS EST PONCTUÉE DE NOMBREUX ÉVÉNEMENTS CULTURELS ET FESTIFS. IL EST IMPORTANT D'AGIR POUR PERPÉTUER CETTE TRADITION D'UN VILLAGE VIVANT ET CONVIVIAL. POUR CELA DES PROJETS SONT EN COURS, CERTAINS DÉJÀ EXISTANTS ET D'AUTRES EN CONSTRUCTION, TEL LE CAFÉ ASSOCIATIF « LA SIRÈNE SUR L'ÉCOLE ».**

Ce projet a émergé lors de la consultation avec les Marcoussisais, dans le cadre de Marcoussis 2038. Très rapidement le souhait de créer un lieu de convivialité et de partage est apparu. Projet alors inscrit dans le programme de la municipalité.

L'ancienne école, derrière la mairie, propriété communale, sera ce lieu de partage, de convivialité, d'échanges, de dynamisme associatif et de rencontres intergénérationnelles au cœur de

village. Des travaux vont être entrepris à l'intérieur des locaux d'ici à la fin de l'année, début 2022, pour un montant de plus de 360 000 € financés pour partie par la commune et par la Région Île-de-France dans le cadre de la rénovation des bâtiments préexistants. Toutes les cloisons existantes seront abattues afin de créer un seul espace pouvant accueillir un bar, une cuisine aménagée pour réaliser une petite restauration-snack très légère, les sanitaires refaits, les isolations (fenêtres, toiture) reprises pour créer un lieu adapté à un usage modulable. L'ouverture est prévue au plus tard au printemps prochain.

Car l'activité « café » n'est pas la destination finale de ce lieu. L'objectif principal est la création d'un lieu de rencontre, de convivialité. L'association « La sirène sur l'école »,

présidée par Jean-Charles Mascetti, entouré de membres bénévoles, porteuse de ce projet, souhaite organiser, animer des ateliers d'initiations au partage de compétences, des soirées thématiques, des concerts, des expositions, mettre à disposition ces locaux pour d'autres associations... « La sirène sur l'école » se veut être un lieu pluriel, ouvert à tous avec une seule volonté : créer du lien social. Un lien que l'association a commencé à tisser cet été, lors de rencontres amicales autour d'un verre, afin de se faire connaître. Ce projet vous intéresse ? Vous avez du temps à donner, des compétences, envie de vous investir dans ce projet intergénérationnel, dynamique ?

**N'hésitez pas à rejoindre l'association.**  
**fb@lasirenesurlecole**



## FAIRE VIVRE L'ENGAGEMENT CITOYEN

**L'ENJEU FAIRE VIVRE L'ENGAGEMENT CITOYEN CONCERNE UN OBJECTIF FORT : FAIRE VIVRE LE PLAN ÉGALITÉ FEMME/HOMME. ADOPTÉ PAR LE CONSEIL MUNICIPAL EN OCTOBRE 2019, IL PORTE EN SON SEIN TROIS OBJECTIFS ESSENTIELS.**

Le premier doit permettre de mener une politique volontariste, au cœur de l'administration municipale en faveur de l'égalité femme/homme. Le deuxième aspire à déconstruire les stéréotypes comme préalable à la culture de l'égalité femme/homme. Enfin, le dernier sert à impulser, développer et valoriser des initiatives locales toujours en faveur de cette égalité.

Vous le savez, l'égalité entre les femmes et les hommes représente un enjeu démocratique et d'actualité plus qu'essentiel. L'engagement de Marcoussis envers cet enjeu ne date pas d'aujourd'hui. En effet, depuis 1996 ce sont les talents féminins de la scène rock qui sont mis à l'honneur avec le festival Elfondurock. En mars 2012, Marcoussis signe la Charte européenne pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale. Courant 2015, des questionnaires sont menés afin d'apprendre à connaître les besoins des citoyens. Deux ans plus tard, ces données sont analysées et complétées par celles de l'INSEE afin de réaliser un diagnostic complet et fiable.



Peu à peu, un comité de pilotage est créé pour définir trois objectifs principaux du plan égalité femmes/hommes. De ces derniers, découlent des actions à mettre en place.

### MENER UNE POLITIQUE VOLONTARISTE AU SEIN DE L'ADMINISTRATION MUNICIPALE, EN FAVEUR DE L'ÉGALITÉ FEMME/HOMME

Un observatoire de l'égalité femmes/hommes est envisagé afin de suivre l'évolution de cet enjeu. La deuxième action vise à déconstruire les représentations liées aux métiers et aux emplois genrés comme par exemple l'emploi d'ATSEM hommes.

### DÉCONSTRUIRE LES STÉRÉOTYPES COMME PRÉALABLE À LA CULTURE DE L'ÉGALITÉ FEMME/HOMME

Il est plus qu'essentiel de susciter la prise de conscience des enjeux de l'égalité femme/homme chez l'ensemble des Marcoussissien.nes. La sensibilisation des citoyen.nes est primordiale, car l'égalité femme/homme doit se faire sur l'ensemble de la commune. En effet, il faut veiller à ce que les filles et femmes de Marcoussis trouvent une place au sein des services municipaux et auprès des associations du village. Leur inclusion doit se faire d'une meilleure manière afin de déconstruire notamment les stéréotypes auprès notamment d'un public jeune. Finalement, il convient de sensibiliser à la lutte contre toutes les formes de harcèlement.

### IMPULSER, DÉVELOPPER ET VALORISER LES INITIATIVES LOCALES

La communication des initiatives locales est essentielle au bon développement de cette mission d'égalité, tout comme il est important de les valoriser en veillant à la déconstruction des stéréotypes. Le festival Elfondurock est un élément majeur de vecteur d'égalité dans le monde artistique. Pour terminer, les initiatives locales doivent être impulsées pour encourager les différents dispositifs d'égalité et les initiatives en faveur de la parité dans le monde associatif. La route est encore longue vers une totale égalité, car il faut le rappeler, depuis mercredi 3 novembre à 9h22, les femmes travaillent gratuitement, une des conséquences des inégalités salariales.



**RGE QUALIBAT** **DEVIS GRATUIT**

**Ouvertures**

**100€ sur votre PROJET\***

**NOZAY - BURES - ÉTAMPES**  
01.69.80.60.23  
www.fmpouvertures.com

\*Remise de 100 € à partir de 2000 € d'achat matériaux et pose. Offre valable sur présentation de cette publicité lors du premier rendez-vous et non cumulable avec d'autres opérations en cours.

**FENÊTRES - PORTES - PORTAILS - VOIETS - PORTES DE GARAGE - STORES**

**SITE DE MARCOUSSIS**  
CD 35 - Lieu dit La Folie Bessin

**S.M.S.**

Ouvert du lundi au jeudi de 7h à 12h et de 13h à 16h30. Le vendredi fermeture à 16h.

**VENTES DE MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION**

- Sablon
- Sable
- Gravillons
- Mélange à béton
- Graves recyclées béton

**VENTES DE MATÉRIAUX DÉCORATIFS**

- Terre végétale
- Compost
- Paillage
- Gabions

**PLATEFORME DE REVALORISATION**

- Terres inertes
- Béton de démolition
- Gravats de chantier

Transport Big-Bag Vrac Gabions Bonne

**VOTRE CONTACT COMMERCIAL**  
Tel : 01 69 80 10 80  
Mail : mariejean.leaf@colas.com

**PARTICULIERS / ARTISANS / ENTREPRISES / COLLECTIVITÉS**

**Vous avez des exigences. Nous avons l'emballage qu'il vous faut.**



En tant que producteur d'emballages de très haute qualité, SCHÜTZ propose à ses clients une gamme complète de produits pour les liquides et les solides. Une qualité maximale au service de la sécurité durant le transport.

**SCHÜTZ INDUSTRIAL PACKAGING**

SCHÜTZ France S.A.R.L.  
Chemin de Buisson Greyet  
F-91460 Marcoussis  
Tel. 01.69.80.90.00  
www.schutz.net

**L'Immobilier de l'Ovalie** 01 69 63 28 28

*Enfin, le Contrat c'est du sérieux !*

**Location**

- Commercialisation de votre bien sur différents supports
- Constitution d'un dossier de location, sélection du locataire, analyse de solvabilité
- Rédaction du bail
- État des lieux

**Transaction**

- Estimation offerte
- Suivi personnalisé de votre projet
- Prise en charge de vos diagnostics
- Rédaction du compromis de vente

**Gestion**

- Relation avec le locataire (relances, révisions des loyers, régularisations de charges...)
- Relation avec l'administration fiscale
- Relation avec les propriétaires (compte rendu de gestion, paiement des charges au syndic)

3 mois de gestion OFFERTS

**Opinion system** Note calculée à partir des 111 avis contrôlés par Opinion System. Sont exclus de cette note les avis clients provenant de sources externes. 4,5

**TRANSACTION - LOCATION - GESTION - ESTIMATION**

**AMEPI** L'Immobilier de l'Ovalie  
4 Rue Alfred Dubois - 91 460 Marcoussis  
Tel : 01.69.63.28.28  
contact@immobilierdelovalie.fr / www.immobilierdelovalie.fr  
L'Immobilier de l'Ovalie



## FAVORISER LA MIXITÉ ET LA SOLIDARITÉ

**MARCOUSSIS EST UN VILLAGE VIVANT ET DYNAMIQUE DONT LA POPULATION ÉVOLUE. UNE ANALYSE DES BESOINS SOCIAUX EST EN COURS QUI PERMETTRA D'ADAPTER, DE REFONDRE ET DE RENFORCER LA POLITIQUE SOCIALE À L'ÉGARD DES HABITANTS, ANCIENS ET NOUVEAUX, DE MARCOUSSIS. L'OBJECTIF ÉTANT DE FAIRE DE MARCOUSSIS UN VILLAGE TOUJOURS PLUS SOLIDAIRE ET AGRÉABLE À VIVRE, EN DÉVELOPPANT NOTAMMENT LE LIEN SOCIAL INTERGÉNÉRATIONNEL.**

L'équipe du CCAS Ambroise Croizat développe quotidiennement des actions pour favoriser ces liens intergénérationnels. En voici quelques exemples bien concrets :

Marie-Laurence Merckel, institutrice à l'école des Acacias travaille avec sa classe de CE1 à une correspondance entre ses élèves et les résidentes de la Bailloterie. Chacune d'elles a reçu une lettre personnalisée. Elles doivent aujourd'hui y répondre. Une correspondance qui se poursuivra avec une grande rencontre entre élèves et résidentes. Des élèves qui, par ailleurs, glissent dans chaque colis de Noël remis aux aînés de plus de 70 ans, un dessin.

Les élus du Conseil Municipal des Enfants participent régulièrement au portage de repas à domicile ainsi qu'au goûter de Noël des anciens.

L'an dernier, le centre de loisirs a également travaillé avec les enfants à la réalisation de petits cadeaux personnalisés pour les résidentes de la Bailloterie et les bénéficiaires du portage de repas. Ils ont aussi réalisé, au moment des fêtes de Noël, une décoration extérieure qui a ravi nos aînées.

Dans le cadre du tremplin citoyen, dispositif qui vise, pour les 16/25 ans, à financer un projet d'autonomie en contrepartie d'un engagement pour une cause collective, le CCAS au cœur de ce dispositif, **souhaite mettre en place des actions pour des contacts téléphoniques auprès des personnes âgées, pour faire des jeux avec les résidentes de la Bailloterie ou encore pour faire de l'accompagnement à l'utilisation des smartphones et d'internet.**



**LE JOURNAL DES ASSOCIATIONS DE MARCOUSSIS**

**C'EST GRÂCE À LA PARTICIPATION DES ANNONCEURS QUE CE BULLETIN VOUS EST OFFERT.**

**NE MANQUEZ PAS DE LES CONSULTER, ILS VOUS RÉSERVERONT LEUR MEILLEUR ACCUEIL.**

**ASTER** L'assureur  
des collectivités,  
des associations  
et des PME

Les Assurances  
Territoriales

«Un service présent pour construire l'avenir»

GRUPE  
FRANCE COURAGE

23, rue Chauchat • 75009 Paris  
Tél.: 01 49 49 09 39 • Fax : 01 70 69 07 64  
www.francecourage.fr

*Hervé Rousseau*  
Charcuterie Maison - Stab. Cuisinés



6, rue Alfred Dubois - 91460 Marcoussis  
Tél. 01 69 01 04 13

OFFREZ DU BONHEUR  
AUX ENFANTS  
PARTICIPEZ À NOTRE  
COLLECTE DE JOUETS

21



Du lundi 1<sup>er</sup> novembre au mardi 30  
novembre 2021, venez déposer vos  
jouets dans nos agences au profit  
d'une association pour les enfants.

CENTURY 21  
Immobilière de Marcoussis  
Groupe LD Immobilier

28 Boulevard Nélaton - Tél. 01 69 80 01 01  
immobilierdemarcoussis@century21.fr

**STÉLENS**  
Éclairer l'avenir

www.stelens.com

**seip**  
Génie civil Réseaux

Électricité, Gaz, Eau potable, Assainissement,  
Éclairage public Inkt, Signalisation tricolore,  
Vidéo protection, Contrôle d'azote, Borne d'énergie.

Saulx Les Chartreux - 91160  
Tél. 01 64 49 03 40  
www.seip-tp.fr

N°1 DU PORTAGE DE REPAS À DOMICILE

**Menus Services**  
LA CONFIANCE À DOMICILE

Portage de repas  
à domicile

• Vos repas 7j/7  
ou les jours que  
vous choisissez

• Les conseils d'une  
diététicienne pour  
un suivi personnalisé

• Composez vous-même  
votre repas

Agence  
Essonne Ouest  
09 82 31 91 01

NOUVEAUTÉ 2021:  
GAMME GOURMET  
un choix de menus  
«comme chez le traiteur»

AGENCE  
ESSONNE OUEST/  
RAMBOUILLET  
4, rue des Angiboust  
91460 MARCOUSSIS

Et aussi...  
• du ménage  
• des petits travaux  
• de l'assistance administrative  
• de la télé-assistance

Aides fiscales sur les prestations de services à la personne.  
Loi de finances n° 2010-1317 du 29.12.2010

www.les-menus-services.com



## APPRENDRE À DIRE ET À ÉCOUTER

**L'ENJEU APPRENDRE À DIRE ET À ÉCOUTER EST ESSENTIEL POUR NOS ENFANTS ET NOS JEUNES. EN EFFET, SI LES JEUNES ONT AUJOURD'HUI DAVANTAGE ACCÈS À L'INFORMATION, ET CE, DE MANIÈRE PERMANENTE, IL EST ESSENTIEL DE LES FORMER ET DE LEUR APPRENDRE À DIRE ET À ÉCOUTER.**

Le développement de leur esprit critique est essentiel dans leur croissance et dans leur quotidien. La jungle des réseaux sociaux ne doit pas les étourdir et leur faire oublier leur propre mode de pensée, leurs valeurs, mais aussi leur éducation.

C'est pour cela que le Service Jeunesse et la Médiathèque œuvrent afin d'aiguiser cette capacité à comprendre, analyser le vrai du faux, à se forger son propre avis et enfin, à développer un argumentaire.

De nombreuses actions sont mises en place afin d'accompagner les enfants et les jeunes dans l'apprentissage sur la prise de parole, les échanges, l'esprit critique, mais encore la différenciation entre le vrai et le faux sur internet.

Si le service jeunesse est avant tout un lieu convivial, c'est aussi un lieu d'apprentissage et de découvertes. A l'occasion des vacances notamment, des fils rouges sont organisés tout au long des activités.

Pour la première semaine des vacances de la Toussaint, un mur d'expression a été installé qui, chaque jour, laisse place à une thématique et laisse libre cours à l'imagination des enfants et des jeunes. Le simple fait de leur donner accès à un espace d'expression libre



leur parole et leur envie d'échanger, de moduler leurs pensées et de partager !

Pour la deuxième semaine, le mur d'expression a laissé place à des goûters débats pour bavarder et partager son point de vue sur des thématiques choisies à l'avance.

Ces diverses actions, renforcées par le soutien de la médiathèque, servent à développer cet enjeu cher au programme de Marcoussis 2038. Il promeut aussi l'éveil d'une curiosité pour les événements d'une ville ou d'un pays, comme les élections municipales ou prochainement l'élection présidentielle.



## PRODUIRE ET CONSOMMER L'ÉNERGIE DE MANIÈRE RESPONSABLE

**L'AXE DE CET ENJEU, PRODUIRE ET CONSOMMER L'ÉNERGIE DE MANIÈRE RESPONSABLE, S'APPUIE SUR LA FERME SOLAIRE DE MARCOUSSIS.**

Après plusieurs années de réflexion, de projection et de préparation, la ferme solaire de Marcoussis a vu le jour. En effet, le 4 octobre 2021 a eu lieu son inauguration, en présence de Barbara Pompili, Ministre de la Transition énergétique, de Catherine Mac Gregor, Directrice générale d'Engie, de Jean-Jacques Guillet, Président du Sigeif, qui concluait deux années de travaux. La ferme solaire est à ce jour, le plus grand équipement solaire photovoltaïque au sol d'Île-de-France cumulant 20,3 MWh (mégawatt crête) de puissance totale. Sa production annuelle de près

de 22 000 MWh (mégawattheure) correspond à l'équivalent de la consommation annuelle de 10 000 habitants, chauffage inclus, soit un peu plus que la population de Marcoussis qui s'élève à 8 400 habitants.

Le projet réalisé et codéveloppé par ENGIE Green et le Sigeif (service public du gaz, de l'électricité et des énergies locales en Île-de-France) a permis la réhabilitation de 46 hectares de friches, anciennes terres agricoles transformées en terre d'accueil des remblais pour la construction de la Ligne à Grande Vitesse Atlantique. Au final, les 58 296 panneaux solaires n'occupent que 23 hectares d'espace au sol.

Si la ferme solaire représente un investissement de plus de 18 millions d'euros, il convient de souligner que son financement est en partie



participatif. Cette campagne de financement participatif a rendu la population locale pleinement active et participative de ce projet de transition énergétique.

Deux campagnes de collecte ont été lancées en mars 2021. Une première, réservée aux habitants de Marcoussis avait pour objectif de lever 100 000 €. La seconde, ouverte à la fois aux habitants de Marcoussis, aux habitants de la communauté d'agglomération de Paris Saclay puis aux habitants de l'Essonne et aux départements limitrophes, avait pour objectif de lever 1 250 000 €.

La campagne de financement a été un énorme succès, elle est même un record en France en matière de participation et de rapidité pour atteindre le plafond initial fixé à 1 315 000 €. Ce dernier est même dépassé, car ce sont au final 1 395 000 € levés. Au total, le projet s'élève à 18 800 000 d'euros cofinancés via une société de projet détenue par le Sigeif, ENGIE Green, les citoyens, la commune et la communauté Paris-Saclay.

Ce projet est en adéquation avec l'enjeu car il permet de minimiser l'impact de la création d'énergie sur la biodiversité. Il promeut l'utilisation d'une énergie propre et renouvelable et permet

de réduire le taux de CO<sub>2</sub> normalement produit. De plus, sa construction s'est assortie de mesures protectrices pour l'environnement car des zones refuges ont pu être mises en place afin de protéger et de maintenir la présence de certains insectes, oiseaux et orthoptères durant la phase d'exploitation. De même, la clôture permet de préserver les déplacements de la faune locale grâce à la composition de ses mailles au niveau du sol. Enfin, les zones boisées alentours sont totalement préservées, elles permettent d'ailleurs une meilleure intégration de la ferme solaire dans l'environnement visuel.





## VALORISER L'ENSEMBLE DES DÉCHETS

**L'UNE DES ACTIONS DE CET ENJEU, EST UNE ACTION MENÉE DEPUIS DE LONGUES ANNÉES, MAIS QUI RESTE D'ACTUALITÉ ET SURTOUT UNE PRIORITÉ POUR LA MUNICIPALITÉ : LA LUTTE CONTRE LES DÉPÔTS SAUVAGES.**

Les dépôts sauvages détériorent visuellement notre paysage, abîment et polluent les sols et leur retrait par les services de la Ville est une dépense conséquente dans notre budget. Ainsi selon les derniers chiffres, ce sont plus de 83 tonnes qui ont dû être enlevées par les équipes des services

techniques municipales représentant une dépense de 21 000 €.

S'ajoute à ces coûts, celui du déplacement des véhicules. Face à ces incivilités, des caméras de surveillances ont été installées sur plusieurs sites du village, notamment à l'entrée de nombreux chemins ruraux, afin de dissuader les auteurs de ces dépôts et de pouvoir intervenir rapidement en cas de délit. Les pouvoirs de police du maire ont été fortement accrus soit par voie pénale, via une mise en œuvre des sanctions prévues par le Code pénal, soit par voie administrative, une procédure prévue par

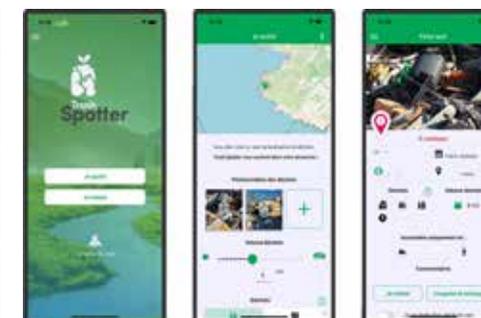


le Code de l'environnement (article L.541-3). Le maire peut désormais, dès le début de la procédure, sanctionner un comportement illégal en infligeant au responsable une amende administrative pouvant aller jusqu'à 15 000 €. De plus, la loi AGEC, relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire, oblige les entreprises, professionnels du bâtiment ou du jardinage à inscrire, dans les devis pour les travaux de construction, réhabilitation, démolition de bâtiments ou travaux de jardinage, les modalités d'enlèvement et de gestion des déchets, et notamment leur destination. Ainsi, si vous faites appel à une entreprise pour réaliser des travaux à votre domicile et que celle-ci vous facture la mise en décharge, n'hésitez pas à demander le bon attestant le passage de l'entreprise à la déchetterie afin de vous assurer que vos déchets ne finissent pas dans la nature et que la prestation facturée est bien réalisée. La lutte contre les dépôts sauvages est une mission transversale avec les

partenaires de notre territoire dont le Triangle Vert, qui a organisé récemment une réunion participative regroupant les forces de l'ordre, les agriculteurs et les associations de chasse et de pêche pour échanger sur les solutions à mettre en œuvre pour lutter contre les dépôts sauvages et les dégradations sur les parcelles agricoles.

### UNE APPLICATION COLLABORATIVE

Ainsi a-t-elle présenté une application, dont chaque Marcoussissien peut s'emparer : Trash Spotter. Cette application gratuite, permet de géolocaliser la présence de déchets dans la nature par photo tout simplement et en renseignant quelques informations. Cet outil collaboratif donne accès au réseau local de personnes, actives et engagées. En effet, après la localisation d'un dépôt de déchets, il est possible d'organiser des collectes de déchets collectives.



**Alliances**  
Portes & Fenêtres

FENÊTRE  
PORTE  
VOLET  
PORTAIL  
PORTE DE GARAGE  
PERGOLA  
STORE

**Alliances**  
Couverture

COUVERTURE  
ISOLATION  
DEMOUSSAGE  
GOUTTIÈRE  
SOUS FACE

« Votre maison mérite le meilleur... »

VELUX  
EXPERT

2 Showrooms : **MONTLHERY** 91310 / RN20 **VILLEBON SUR YVETTE** 91140/Intermarché  
**01 64 48 01 01** [www.alliances-portes-fenetres.fr](http://www.alliances-portes-fenetres.fr)




**ENSEMBLE, SIMPLIFIONS-NOUS LA COLLECTE**



**Limitons la production de déchets :**  
utilisons des contenants réutilisables, des denrées en vrac, favorisons le réemploi...

*Jetons nos masques, mouchoirs et textiles sanitaires dans un sac fermé dans la poubelle à ordures ménagères.*

**Ne les jetons jamais dans la poubelle jaune.**



**Facilitons l'accès aux points d'apports volontaires et poubelles**



**Pour paraître dans le prochain Journal de Marcoussis et vous faire connaître :**

**Contactez notre chargé de mission**  
**Mike Ouaki**  
 au 06 59 23 23 43




## MULTIPLIER LES ÉCHANGES AVEC ET ENTRE LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

**FAIRE VIVRE OU CRÉER DES POTAGERS SCOLAIRES EST L'UNE DES ACTIONS DE L'ENJEU « MULTIPLIER LES ÉCHANGES AVEC ET ENTRE LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES ». CET ENJEU VISE AUSSI À MULTIPLIER LES DÉMARCHES TRANSVERSALES AVEC DIFFÉRENTS ACTEURS, QU'ILS SOIENT MUNICIPAUX, COMMUNAUTAIRES OU ASSOCIATIFS.**

Ainsi, chaque année, des actions ponctuelles sont menées dans les écoles, sur les temps scolaires et périscolaires. À l'école maternelle Jean-Jacques Rousseau, la création d'un jardin des senteurs permet aux petits d'apprendre les secrets des plantations et de s'émerveiller de voir pousser les graines semées. À l'école élémentaire des Acacias, c'est un potager que les élèves doivent entretenir régulièrement : ils prennent soin des jolies cultures et s'enthousiasment eux aussi de les voir grandir.

À l'école élémentaire de l'Orme c'est un projet ambitieux qui voit le jour cette année « Ma cour agro écologique, quand les enfants céréalisent » ; ce projet est soutenu par la communauté Paris-Saclay en partenariat avec Terre et Cité et l'association du Triangle Vert. Deux classes de CM1-CM2 de l'école ont été retenues pour bénéficier de ce programme pédagogique. L'association du Triangle Vert coordonne et assure le suivi de trois animations saisonnières dont vont pouvoir bénéficier les élèves concernés. Ces animations auront lieu en automne puis au printemps et au mois

de juin, à la fin de l'année scolaire. Ce projet prévoit la mise en culture d'une parcelle agro-écologique d'espèces céréalières au sein de la cour de l'école. Des espèces maraîchères seront plantées afin de donner une double lecture de l'agriculture et être en cohérence avec l'activité agricole du territoire du Triangle Vert. Les interventions des animateurs professionnels en matière d'agriculture prévoient un temps pour la culture de la parcelle et un temps en classe pour des ateliers participatifs de réflexion. Les enseignantes prennent ensuite le relais de ces séances tout au long de l'année scolaire par le biais de nombreux supports pédagogiques. Ce projet éducatif a pour objectif de permettre aux élèves de comprendre et d'expérimenter les thématiques de l'agriculture et de la biodiversité, de l'alimentation, de l'histoire agricole bien ancrée dans notre village. De plus, ce projet doit permettre d'éveiller la curiosité des élèves autour des paysages agricoles de leur territoire ... et peut-être de susciter des vocations !



## DÉVELOPPER UNE ÉCONOMIE LOCALE ET RESPONSABLE

**L'UN DES 11 ENJEUX FIGURANT AU SEIN DE MARCOUSSIS 2038 PORTE SUR LE DÉVELOPPEMENT D'UNE ÉCONOMIE LOCALE ET RESPONSABLE. IL CONCERNE DONC À LA FOIS NOS ENTREPRISES, NOS COMMERÇANTS, NOS ARTISANS MAIS AUSSI NOS AGRICULTEURS.**

### AGRICULTURE ET ALIMENTATION

Une des actions de cet enjeu est de soutenir notre agriculture de proximité, en privilégiant les circuits courts « du producteur au consommateur », ou encore « de la ferme à la fourchette » ainsi que nos nombreux produits locaux. N'oublions jamais que nos emplettes sont nos emplois ! Les agriculteurs sont des chefs d'entreprise comme les autres, nous devons être à leurs côtés afin de renforcer les liens qui les unissent à la collectivité.

C'est ce que nous essayons de faire depuis maintenant plus de 18 ans avec le Triangle Vert afin de renforcer le dialogue et la dynamique agricole ; et cela fonctionne, nous nous satisfaisons de voir à Marcoussis des jeunes épouser ce beau métier qu'est l'agriculture.

C'est aussi les aider à mettre le pied à l'étrier par la recherche de subventions, l'accompagnement à l'installation, l'écoulement de leur récolte, la location de terres municipales via des baux ruraux attractifs, le prêt de serres municipales, l'accès à l'eau par des forages...

La municipalité travaille aussi à impulser la coopération des producteurs locaux : aujourd'hui, plantes aromatiques, potagers, bière et demain, champignons, moutons, brebis... et pourquoi pas du rhum !

En effet, un projet de relance de la champignonnière des Potagers de Marcoussis et la création d'une filière de substrats de champignons intègrent une partie expérimentation réalisée avec les résidus

issus du processus de brassage de la brasserie Ox (les drêches de bières peuvent en effet être utilisées pour composer le substrat sur lequel se développent les champignons).

In fine, tous ces leviers doivent nous amener à développer l'usage des productions locales dans nos foyers mais aussi dans les cantines de nos écoles. Les acteurs économiques trouveront le soutien de la municipalité aussi en matière de communication (comme nous l'avons fait lors du confinement avec la plateforme locale de commerce en ligne Marcoussis-e-commerce <https://marcoussis-e-commerce.fr> afin de les faire connaître, faire connaître leurs produits, s'approvisionner local en valorisant la production, en un seul mot : développer les productions « made in Marcoussis ».





## DÉVELOPPER UNE ÉCONOMIE LOCALE ET RESPONSABLE

**LA CRÉATION D'UN TIERS-LIEU, EST L'UNE DES ACTIONS DE CET ENJEU POUR PERMETTRE L'ÉCHANGE DE SAVOIR, DE SERVICES, DE RESTAURATION LOCALE, DE SOLIDARITÉ.**

### LE TIERS-LIEU

La démarche participative mise en place depuis 2018, a permis de recueillir les besoins des futurs usagers et faire participer tout un chacun à l'invention d'un nouveau lieu, un tiers-lieu répondant à trois enjeux majeurs : mutations du rapport au travail, réintroduction d'une agriculture agro-écologique locale et intensification du lien social.

### UN LIEU DE CONVIVIALITÉ

Situé dans les communs du château du Chêne-Rond, dans les deux bâtiments dit « de l'armée » et « de la ferme », entièrement rénovés, aménagés, ce tiers-lieu a pour ambition de consolider le lien social entre les habitants, pour permettre de travailler dans un environ-

nement favorable, proche de chez soi et éviter les heures perdues dans les transports, pour sensibiliser à l'environnement, pour manger plus sainement et appuyer l'essor d'une consommation locale et plus durable, pour apporter une réponse ensemble aux enjeux du Marcoussis de demain. Ce projet d'aménagement fait partie du quartier labellisé « 100 quartiers innovants et écologiques » par la Région Île-de-France. C'est un lieu qui permet à tous de se croiser, d'échanger, de travailler. C'est un espace intermédiaire, entre la maison et le bureau, un « troisième lieu », un lieu de convivialité et de collaborations. À la fois espace physique et immatériel, il est imaginé collectivement par ceux qui l'utilisent. Chaque tiers-lieu est différent car il correspond aux besoins du territoire sur lequel il s'implante. Ce sont des instruments essentiels de la transition écologique, sociale, culturelle et démocratique à laquelle chacun aspire.

Le tiers-lieu de Marcoussis, dont le concours architectural vient d'être lancé, accueillera :



- un restaurant Extraordinaire animé par les travailleurs de l'ESAT ainsi qu'une cuisine partagée, accueillant étudiants, enseignants, agriculteurs, habitants... et pouvant le midi réaliser une petite restauration ou un service à emporter, et le soir réaliser de la cuisine valorisant prioritairement les produits des agriculteurs de Marcoussis ;
- des espaces de travail partagés pour des télétravailleurs, des microentreprises, des autoentrepreneurs, des néo-agriculteurs...
- un espace numérique dédié à des ateliers pour des formations, des accompagnements à la dématérialisation, à la lutte contre l'illettrisme numérique et à la présence d'un écrivain public ;
- des salles et des bureaux pour accueillir des antennes sociales, des associations, des coworkers ; mais également des ateliers et de l'hébergement d'artistes ;
- une conciergerie, véritable lien de service, facilitateur entre tous les utilisateurs du tiers-lieu, elle permet d'optimiser la gestion du site, des espaces communs ;

- à proximité du tiers-lieu, un jardin pédagogique et partagé de plus de 2 000 m<sup>2</sup> sera mis à la disposition des habitants du quartier qui y seront accompagnés pour jardiner et cuisiner leurs produits.

Si la fin des travaux est prévue en septembre 2024, le travail de co-construction se poursuivra durant les trois années à venir, avec les acteurs du projet et les Marcoussisiens.

Ce tiers-lieu a bénéficié cet été de la réalisation d'une fresque collaborative, éphémère, entre des artistes plasticiens, des habitants du quartier du Chêne-Rond, des jeunes et moins jeunes, initiés à l'art urbain, ou street-art, où chacun a pu faire preuve de son talent.

**CE PROJET VOUS INTÉRESSE ?** Vous pouvez contacter le service du développement durable (Agnès Puyal) au 01 64 49 64 34, ou par mail [transitionecologique@marcoussis.fr](mailto:transitionecologique@marcoussis.fr)





# CONSEIL MUNICIPAL

## CONSEIL DU 21 SEPTEMBRE

• **APPROUVE** la publication d'un acte de servitude relatif à la convention de servitude au bénéfice d'ENEDIS sur la parcelle cadastrée AA 163 sis chemin du Poteau Blanc.

• **AUTORISE** Monsieur Le Maire à signer la convention de maîtrise d'ouvrage temporaire avec le SIGEIF pour le projet d'enfouissement des réseaux situés rue Gambetta TRANCHE 2 section comprise entre la rue Pasteur et la route de Briis Programme 2022.

• **AUTORISE** de manière permanente le comptable public de la commune à signer les mises en demeure et les actes subséquents ainsi que les saisies administratives à tiers détenteurs (SATD) selon les seuils ci-dessous aux stades suivants des poursuites :

• Mise en demeure : 15 € apprécié par titre

• Saisie Administrative à Tiers Détenteurs (SATD) :

- Notifié à une banque ou un établissement financier : 130 € par dossier

- Notifié à un employeur ou à tout autre organisme (CAF) : 30 € par dossier

• Saisie-Vente des meubles, par dossier :

- 100 € pour la sommation de payer délivrée par l'huissier

- 200 € pour l'ouverture forcée des portes

- 500 € pour la vente effective des meubles saisis (après accord du DDFIP de l'Essonne).

• **APPROUVE** la signature d'une convention triennale pour la tarification sociale des cantines scolaires avec l'État.

• **CALCULE** la redevance d'occupation du domaine public pour les ouvrages des réseaux de transport et de distribution d'électricité à partir du seuil de la population totale de la commune issu du recensement en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2021 ; **FIXE** le montant de la redevance pour occupation du domaine public au taux maximum prévu au décret susvisé ci-dessus ; et **APPLIQUE**, au titre de l'année 2021, le taux de revalorisation de 40,29 % et au titre de chaque année suivante, le taux de revalorisation prévu au dernier alinéa de l'article R.2333-105.

• **APPROUVE** le rapport de la Commission Locale d'Evaluation des transferts de charges (CLECT) et les attributions de compensation de la Communauté Paris-Saclay du 21 juin 2021.

• **APPROUVE** la prise en charge du montant du FPIC selon la répartition «dérogatoire libre» pour l'année 2021.

## CONSEIL DU 21 OCTOBRE

• **APPROUVE** l'acquisition de parcelle cadastrée AA 200 sise chemin du Poteau Blanc au prix total d'1 €..

• **APPROUVE** l'acquisition de la parcelle cadastrée G 702 d'une superficie de 3 795 m<sup>2</sup> située dans une zone agricole, au prix d'un euro par mètre carré, soit 3 795 € au total.

• **NOMME** la voie de circulation interne du parc des Célestins depuis la rue Gambetta jusqu'à la rue Moutard Martin, parcelle cadastrée AH 171, allée Molière.

• **APPROUVE** la signature d'une convention de participation financière aux frais de fonctionnement de l'école privée Saint Joseph à hauteur de 1 039 € par élève en maternelle 483 € par élève en élémentaire ainsi qu'une aide forfaitaire exceptionnelle COVID de 1 825 € pour l'année 2021.

• **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention de réservation de 5 berceaux auprès de la société EVANCIA BABILOU pour une période de 3 ans.

• **APPROUVE** les termes de la convention territoriale globale avec la CAF.

• **APPROUVE** la convention cadre de coopération décentralisée pour les années 2021, 2022, 2023 et 2024 entre Marcoussis (France) et Bérégaougou (Burkina Faso).

• **AUTORISE** Le Maire à demander la prolongation pour 1 an (soit du 1<sup>er</sup> septembre 2021 au 31 août 2022) du projet éducatif territorial (PEDT), de la convention et de la charte qualité plan mercredi qui s'y rattachent.

• **DÉCIDE** d'adhérer au service commun «santé au travail et prévention des risques professionnels» sur le volet médecine préventive.

• **APPROUVE** la rétrocession à l'euro symbolique des parcelles cadastrées AO 326 et 330 d'une superficie respective de 246 et de 82 m<sup>2</sup>; situées allée des Sorts.

Retrouvez tous les comptes-rendus sur le site [www.marcoussis.fr](http://www.marcoussis.fr)

# ÉTAT CIVIL

## ILS SONT NÉS :

Lyv ARNASSALOM le 17/06 • Assil LACHHEB le 18/06 • Léo et Charly BOUQUARD le 18/06 • Neroby GORGAN le 22/06 • Yanis CHEBLI le 23/06 • Élise BARETS le 30/06 • Sleyton GUERNIER le 05/07 • Jade MONTEIRO MARTINS le 6/07 • Giuliana BALU le 10/07 • Kerry KESSET le 14/07 • Zoé MOSER le 17/07 • Maëlyah VERGNE le 29/07 • Sophie NEVES le 1/08 • Gabriel GABROY le 1/08 • Mattia LLINARES le 2/08 • Alba CHATELAIN le 5/08 • Maÿron LECOLAS le 11/08 • Léo COUTARD le 11/08 • Kayden MILOKO NKAMA BLAISE le 11/08 • Margaux MUSSET le 13/08 • Caroline LIM le 18/08 • Jonas PLAZA ONATE le 20/08 • Jade MARTINEAU le 21/08 • Camille MOINE le 27/08 • Adam EL AABIDI le 27/08 • Lucie CHE-THE-FON le 8/09 • Alexis TORET le 13/09 • Raphaël HODGES le 16/09 • Tylis DIJOUX MARCHAND le 21/09 • Louis MARTIN le 22/09 • Aaron LACHAUME le 28/09 • Ismaël DIOMANDE le 1/10 • Mathis FÉRAND le 5/10 • Jeanne BROUET le 8/10 • Reagan HAYERE le 8/10 • Judith KENNEL le 11/10 • Arsène SONTAG le 11/10 • Maëlie LEGARDINIER le 19/10 • Ella BOUCHER le 23/10 • Apolline CHARPENTIER le 23/10 • Léo LARRUM le 24/10 .

*Félicitations aux heureux parents.*

## ILS SE SONT MARIÉS

Justine BARRE et Kevin MOREL le 24/07 • Frédérica DARY et Franck LIGUORI le 14/08 • Stéphanie CASSERT et Rémi MENDÉ le 27/08 • Justine MOUVEAUX et Michaël BARBOSA le 4/09 • Hind EL ALAQUI et Farah DIAB le 17/09 • Laure BARIL et Luc MARTINS le 23/10 .

*Félicitations aux jeunes mariés*



LA MAIRIE VOUS RÉPOND



## JE DOIS REFAIRE MA CARTE D'IDENTITÉ, COMMENT DOIS-JE PROCÉDER ?

Vous avez besoin de faire établir une première carte d'identité ou de faire renouveler votre CNI expirée, perdue, volée ou détériorée ?

Vous pouvez formuler une pré-demande en quelques clics sur le site <https://www.ants.gouv.fr>. Ce site est valable pour toutes vos démarches (CNI, passeport, permis de conduire, immatriculation...). Vous devez ensuite, pour la carte d'identité, vous rendre dans l'une des mairies équipées d'un dispositif de recueil quelle que soit votre commune de résidence. En effet, depuis 2017, la mairie de Marcoussis n'est plus autorisée à établir les demandes de cartes d'identité / passeport. La remise de la carte nationale d'identité (ou du passeport) s'effectue également auprès de la mairie de dépôt de votre demande. Vous pouvez retrouver la liste des communes de l'Essonne équipées de ce dispositif sur le site du village de Marcoussis <https://www.marcoussis.fr> ou en scannant ce QR code.

Pour vous faire recenser en ligne, téléchargez ce QR Code



## ILS NOUS ONT QUITTÉS

Alberte DAUPHIN veuve PETIT le 25/06 • Monique PARENT épouse GERVAIS le 2/07 • Colette BRAGANTI veuve VERSTRAETE le 14/07 • Marie-Bénédicte MAGUER épouse MOUSSÉ le 28/07 • Patrick ROUGET le 3/08 • Geneviève MENGUY le 11/08 • Monique CROIZER épouse GERMAIN le 12/08 • Patrick GASCHET le 15/08 • André HAUFFCHETEDER le 15/08 • Marc BORIT le 15/08 • Marcel LABELLE le 19/08 • Antoinette CARPENTIER veuve BONNEFOY le 19/08 • Georgina PEREIRA veuve MORAIS le 27/08 • Claude AUGER le 5/09 • Robert GERVAIS le 19/09 • Chantal COUTANT le 20/09 • Vasco FIGUEIREDO DOS SANTOS le 29/09 • Odette MANON veuve GUILLORY le 5/10 • Jean CARRÉ le 08/10 • Mercédès RAMOS veuve TOUSSAINT le 18/10 • Simone ECHE veuve TÉCHENÉ le 19/10 • Michel CAGNAZZI le 3/11 .

*Le maire et la municipalité présentent leurs condoléances aux familles éprouvées.*

# Le conseil municipal des enfants 2021 - 2022



**Charline ARSICAUD**



**Fédi BEN BELGACEM**



**Olivia BOCCACCI**



**Jules BOURLET**



**Manon BURGOT**



**Djino BURTEL**



**Yoni BURTEL**



**Lola CHARRIOT**



**Loni CORDONNIER**



**Alexia COUSIN**



**Mala DE CAMPOS**



**Léonie DERANGERE**



**Coraline DIAS**



**Arthur D'ORGLANDES**



**Sonia DOS SANTOS**



**Esther DUGARDIN**



**Gaultier GIRONS**



**Gianni GONCALVES**



**Claudia GREZZANI**



**Maxine HAMAM**



**Camille HEBERT**



**Jade HOCHEDÉ**



**Enora JORDAN**



**Mathilde LEFROU**



**Maxime SCHWINTÉ**



**Célia TEIXEIRA**



**Aurélien  
THOMAS-MENDES**



**Juline VILLA**



**Noa VROT**